

PRÉSENTATION DU BUDGET 2022 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022, 2023 ET 2024.

Conformément à la Loi, les membres du conseil municipal de Deschambault-Grondines ont adopté, le 13 décembre dernier, le budget pour l'exercice financier 2022 de même que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024.

Vous constaterez à la lecture de ce document que le taux des taxes à l'ensemble des immeubles imposables sur la valeur foncière demeure à 0,80 \$/100 \$ d'évaluation, incluant le service de dette imposable à l'ensemble. Considérant le rôle d'évaluation, c'est donc dire que le compte de taxe moyen demeurera inchangé ou aura une légère baisse en raison de la diminution de certaines taxations.

Des projets majeurs seront amorcés ou poursuivis en 2022, notamment :

- La municipalité a amorcé les démarches pour la réalisation du développement Guilbault dans le secteur de Grondines. Comme projeté, il y aura consultation de la population sur ce projet;
- Aménagement et amélioration de corridors piétonniers, aménagement de zones en bordure du fleuve (la municipalité bénéficie d'une aide financière du Fonds Alcoa pour les collectivités durables et de la MRC de Portneuf);
- Accessoires, équipement et mobilier urbain pour les espaces publics;
- Amélioration des espaces de jeux 0-5 ans;
- Mise aux normes du puits d'exploitation PE-4 et PE-5
- Prolongement d'une conduite de distribution d'eau potable sur le chemin du Roy;
- Achat et installation progressive de compteurs d'eau pour les immeubles non résidentiels afin de se conformer à une obligation ministérielle;
- Réalisation des travaux de drainage des eaux pluviales à l'intersection des routes du Quai et Terrasse du Quai, suite aux mandats octroyés résultant des études et demandes d'autorisation déposées auprès des différents ministères;
- Acquisition d'une partie privée du chemin des Ancêtres;
- Réfection de ponceaux et pavage, notamment sur la rue Johnson, le chemin des Ancêtres (portion à l'ouest de la route du Quai, sur une longueur de 586 mètres), une portion du 3^e Rang (sur une longueur de 1,3 km, à compter de la limite avec St-Marc-des-Carrières);
- Soutien au projet d'un centre de la petite enfance (installation de 37 places);
- Restauration du Couvent de Deschambault : une demande d'aide financière a été déposée auprès du ministère de la Culture et des Communications en vue d'entreprendre la phase 4 de ce projet, soit la restauration intérieure et la mise aux normes du Couvent. Les coûts du projet seront auparavant revus afin de diminuer autant que possible la charge financière pour la municipalité;
- Réfections extérieures (Vieux Presbytère de Deschambault, Presbytère de Grondines et Moulin à vent de Grondines);
- Restauration extérieure du Centre des Roches (le conseil est en attente de la confirmation d'une aide financière afin de contribuer à la réalisation de ce projet);
- Achat et installation de génératrices et de pompes pour des fins de sécurité publique advenant un sinistre;
- Le conseil prévoit l'achat d'une douche de décontamination afin d'améliorer la protection des pompiers volontaires;

Comme vous le savez, la municipalité est toujours à l'affût des programmes d'aide financière disponibles afin de soutenir ses projets, et ce, au bénéfice de ses citoyens. Plusieurs demandes d'aide financière pour les différents projets sont en attente d'une confirmation au moment de présenter le budget, notamment :

- Chemins (2^e Rang, chemin des Ancêtres);
- Vieux Presbytère de Deschambault;
- Presbytère de Grondines;
- Couvent de Deschambault;
- Centre des Roches.

Nous vous invitons à prendre connaissance des grandes lignes du budget et du programme triennal d'immobilisations. Vos questions et commentaires seront les bienvenus. J'en profite pour remercier tous les membres de notre équipe municipale qui ont contribué à cet exercice budgétaire.

